



BULLETIN DES PENSIONS 2018-01

À l'intention des représentants des sociétés de fiducie demandant l'enregistrement de contrats types

Objet : Nouveau processus électronique de demande et de dépôt de contrats types aux termes de la *Loi sur les prestations de pension*

19 avril 2018

Le nouveau portail électronique de la FCNB permettant de demander et de déposer des documents relatifs aux contrats types conformément à la *Loi sur les prestations de pension* sera accessible le 28 mai 2018. Aux fins de transition vers ce nouveau système, les représentants de sociétés de fiducie demandant l'enregistrement de contrats types devront créer un compte au <https://portal.fcnb.ca/fr/login/>.

Les instructions d'utilisation du portail se trouvent dans la FAQ qui est accessible au lien suivant : <http://fr.fcnb.ca/portailfaq.html>.

Une fois le compte créé, on demande aux fiduciaires de suivre les étapes dans le guide d'utilisateur sur les contrats types, afin de confirmer l'exactitude des renseignements au dossier. Bien qu'un processus de contrôle de la qualité ait été suivi pendant le transfert des données de l'ancien système, il se peut que certains renseignements soient incomplets ou périmés.

À compter du 28 mai 2018, la FCNB acceptera **seulement** les documents transmis électroniquement. L'échéancier pour le dépôt de documents sur support papier est le 11 mai 2018. Si des manquements vous ont été signalés dans les documents que vous avez déjà déposés, vous devrez les corriger en déposant vos documents sur support papier au plus tard le 11 mai 2018. Toute demande inachevée sera annulée ce jour-là, et vous devrez déposer une nouvelle demande en ligne.

Pour toute question, veuillez écrire au standardcontracts-contrattypes@fcnb.ca en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre question.